



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001 sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2025-0038

**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Demandeur :** PANNEAUXSTATIONNEMENT  
LA CHARBONNERIE  
44470 THOUARE SUR LOIRE

**Adresse Occupation du  
Domaine Public :** Au droit du 4 RUE DES IFS  
44240 La Chapelle-Sur-Erdre

**Nature de l'occupation :** Stationnement d'un véhicule pour déménagement sur 10 mètres linéaire

**Emprise :** Sur la chaussée

**Durée de l'occupation :** Lundi 25 août 2025 de 8h00 à 12h00.

**Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .  
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes, contournant le camion de déménagements.  
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la collecte des déchets et services.  
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire .

- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
- *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
- *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 25 juillet 2025

Le Maire,

Laurent GODET

